

Que le Seigneur tout-puissant et tout miséricordieux nous accorde le pardon, l'absolution, et la rémission de nos péchés. Ainsi-soit-il.

UN seul Dieu tu adoreras, et aimeras parfaitement.

Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement.

Les dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement.

Père et mère honoreras, afin que tu vives longuement.

Homicide point ne seras, de fait ni volontairement.

Impudique point ne seras, ni de corps ni de consentement.

Le bien d'autrui tu ne prendras, ni retiendras sciemment.

Faux témoignages ne diras, ni mentiras aucunement.

L'œuvre de chair ne désireras, qu'en mariage seulement.

Biens d'autrui ne désireras pour les avoir injustement.